

Crise sanitaire: une session de rattrapage pour les étudiants de BTS qui n'auront pu valider leur diplôme

Paris, 16 avr. 2021 (AFP) -

Les 180.000 candidats en BTS qui ne pourront pas valider leur diplôme cette année en raison de la crise sanitaire pourront se présenter exceptionnellement à une session de rattrapage, ont annoncé vendredi les ministères de l'Education et de l'Enseignement supérieur.

Les modalités de cette session de rattrapage doivent être définies prochainement. Concrètement, les candidats qui ne pourront se rendre à une épreuve, notamment parce qu'ils sont positifs au Covid-19, auront zéro à l'épreuve mais pourront encore, si besoin, "valider leur diplôme grâce au rattrapage", explique-t-on au ministère de l'Enseignement supérieur.

Depuis plusieurs semaines, des étudiants en BTS montaient au créneau pour réclamer en premier lieu l'annulation de leurs examens au profit du contrôle continu, estimant que la situation ne leur permet pas de les préparer ni de les passer dans de bonnes conditions.

Le gros des examens est prévu entre le 10 et le 16 mai. Quelques épreuves anticipées de langues ont déjà eu lieu en avril, parfois dans des conditions ayant fait polémique car sans respect des règles sanitaires.

"Nos revendications n'ont pas du tout été comprises, nous avons l'impression d'être traités avec mépris", a réagi Ridwane Jaddi, membre du collectif "BTS en détresse", qui ne s'explique pas pourquoi le contrôle continu avait été décidé l'an dernier, mais pas cette année "après trois confinements".

Les stages de fin de BTS pourront par ailleurs être organisés "selon des modalités plus souples et adaptables". "Si l'immersion au sein d'une structure d'accueil n'est pas possible pour une durée de quatre semaines", elle pourra "être complétée par des mises en situation professionnelles dans l'établissement de formation", indique le ministère de l'Enseignement supérieur.

Enfin, le ministère annonce une réflexion, qui sera lancée à la rentrée prochaine, pour adapter l'examen à l'avenir, suite aux difficultés d'organisation engendrées par la crise sanitaire.

Frédéric Lefret, le président de la Fédération française des écoles de l'esthétique et de la parfumerie, a salué dans un communiqué ces aménagements, mais regretté que le contrôle continu ne soit pas mis en place.

Le BTS (brevet de technicien supérieur) est un diplôme professionnel qui se prépare en deux ans après le bac, en partie en contrôle continu en cours de formation (CCF) et en partie par des examens nationaux. Il comporte également un stage obligatoire. Il peut être préparé dans des lycées publics ou privés sous contrat, ainsi que dans des établissements privés hors contrat et par des candidats individuels.

ito/meh/pb

Afp le 16 avr. 21 à 13 51.

